

1.

Débitrice:

Bautypen AG, Rte du Platy 7A,
1752 Villars-sur-Glâne
2.

Déclaration de faillite: 25.01.2007
3.

Suspension de faillite: 09.07.2009
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 03.08.2009
5.

Avance de frais: CHF 10'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-
mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquida-
tion et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais
qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation
ullérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques: Le développement et la mise en valeur d'élé-
ments de constructions préfabriqués et de constructions-ty-
pes.
(réf. sect. 1)

Office cantonal des faillites, W. Girard, substitut
1700 Fribourg
- (00394247)